



Retrait de la Loi Blanquer : la mobilisation s'enracine, s'élargit

Après des manifestations massives le samedi 30 mars mêlant enseignants et parents d'élèves, plusieurs milliers de personnels de l'Education nationale se sont à nouveau mis en grève le 4 avril pour exiger le retrait de la loi Blanquer. Des milliers de manifestants ont à nouveau défilé dans des cortèges toujours aussi déterminés : plus de 10 000 à Paris, 2000 à Angers, une centaine à Strasbourg, un millier à Toulouse... Des Assemblées de grévistes convoquées par les syndicats avant ou après les manifestations se sont tenues dans de nombreuses localités : 150 à Lyon, 300 à Angers, 250 à Toulouse, 90 à Saint-Denis, 100 à Bordeaux, 180 à Evry, 400 à Paris,...

Le ministre n'a la confiance de personne : amplifions le rapport de force !

La communication de Monsieur Blanquer sur les prétendus « bobards » ou les « malentendus » a fait long feu. Les familles et les enseignants ne sont pas dupes, ils ont bien compris les graves dangers que contient la loi Blanquer. Tous refusent :

- Les Etablissements Publics des savoirs Fondamentaux qui remettent en cause l'école communale, rurale et de proximité, programment la disparition des directeurs d'école et aggravent les conditions d'accueil des élèves et de travail des personnels ;
- La disparition programmée de la maternelle au profit de « jardins d'éveil » communaux, intercommunaux voire associatifs et privés ;
- La remise en cause des moyens d'accompagnement des élèves à besoin particulier par la mutualisation des AESH et la poursuite des fermetures des structures spécialisées ;
- La détérioration de la formation initiale des enseignants.
- L'aggravation du tri social déjà mis en place avec Parcoursup et la réforme du lycée

Ni amendable, ni négociable !

Le ministre Blanquer, sous la pression, voudrait maintenant faire croire à un recul : « *Je suis prêt à amender mon projet de loi* » sur l'école. Mais ce ne sont pas des amendements que les personnels en grève revendiquent, c'est le retrait total de la loi Blanquer.

Ils veulent maintenir la pression : partout en France les personnels et parents d'élèves s'informent, s'organisent.

La FNEC FP-FO soutient toutes les initiatives visant à amplifier la mobilisation pour le retrait, elle appuie les AG qui décident de poursuivre la mobilisation en reconduisant la grève. Dans certaines localités, les enseignants avec leurs syndicats organisent des réunions publiques avec les parents, les élus et parfois avec les gilets jaunes. Ils se constituent en comités d'action pour le retrait de la loi Blanquer. Dans des AG, la discussion se mène pour organiser un comité de grève émanant des AG de secteurs.



Evry, le 4 avril